

Note Méthodologique : plan de prévention des risques littoraux

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Démarche dédiée aux organisations en zones côtières exposées à l'érosion, submersions marines et tempêtes.

- Identifier, analyser et gérer proactivement les risques littoraux.
- Assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.
- Garantir la pérennité des activités et la conformité réglementaire.
- Anticiper les impacts et réduire les perturbations opérationnelles.

Point clé : La conformité réglementaire et l'appropriation par les équipes (ateliers, entretiens, visites) sont déterminantes pour la réussite du plan.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des vulnérabilités côtières.
 - Assurer la conformité aux réglementations et normes applicables.
 - Concevoir un plan d'action opérationnel, réaliste et priorisé.
 - Réduire l'exposition aux phénomènes naturels marins.
 - Renforcer la résilience et améliorer la gestion d'urgence.
 - Instaurer une culture de prévention et piloter les actions correctives/préventives.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre d'intervention: audits sur site, réunions en présentiel, analyses documentaires à distance, ateliers participatifs.
 - Rapport détaillé du diagnostic des vulnérabilités.
 - Plan d'action pragmatique avec recommandations prioritaires.
 - Outils de suivi et reporting de mise en œuvre.
 - Mises à jour documentaires et vérification de la conformité.
 - Accompagnement, formation et audits de conformité selon besoins.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial (1 à 3 semaines)

- Collecte de données: topographie, historique des événements, vulnérabilités, activités.
- Visites de sites et entretiens avec les équipes terrain; analyse des rapports précédents.
- Résultat: état des lieux fiable et enjeux locaux clarifiés.

Étape 2 – Analyse documentaire et réglementaire (2 à 4 semaines)

- Revue des réglementations en vigueur et normes applicables.
- Étude des documents internes: procédures, rapports d'incidents, bilans des risques.
- Résultat: conformité vérifiée, écarts et corrections identifiés.

Étape 3 – Recommandations et plan d'action (2 semaines)

- Co-construction avec les parties prenantes d'un plan priorisé.
- Mesures techniques, organisationnelles et humaines; sensibilisation du personnel.
- Livrable: plan d'action pragmatique adapté aux ressources et contraintes.

Étape 4 – Suivi et accompagnement (durée variable)

- Reporting régulier et pilotage de la mise en œuvre.
- Vérification de la conformité, mise à jour des documents.
- Coordination entre services et évaluation continue des risques.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Jalons / actions clés
Diagnostic initial	1 à 3 semaines	Collecte des données; visites; entretiens
Analyse documentaire & réglementaire	2 à 4 semaines	Étude réglementaire; revue des documents internes
Plan d'action	2 semaines	Rédaction des recommandations; planification
Suivi / accompagnement	Variable selon besoins	Reporting; ajustements; mises à jour
Délai global indicatif	1 à 3 mois	Selon complexité du site et ampleur des risques

Format d'intervention: combinaison d'audits sur site, réunions présentiel, analyses à distance; ateliers intégrés pour l'appropriation.

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir les documents requis (plans, rapports d'incidents, données météo/géo, certifications, procédures).
- Faciliter l'accès aux sites; participer aux entretiens et ateliers.
- Valider le plan d'action.

- Appliquer les mesures recommandées par les équipes internes (avec accompagnement).

Consultant

- Mener le diagnostic: visites, entretiens, analyse des données.
 - Réaliser la revue réglementaire et documentaire.
 - Élaborer les recommandations et le plan d'action priorisé.
 - Assurer le suivi: reporting, vérification de la conformité, mises à jour documentaires.
 - Proposer un accompagnement (formation, audits de conformité) pour l'application.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'implantation du site.
 - Rapports d'incidents antérieurs et rapports précédents liés aux risques.
 - Données météorologiques et géographiques; données topographiques.
 - Certifications et procédures internes HSE.
 - Historique des événements locaux et vulnérabilités existantes.
 - Informations sur les activités présentes et contraintes du site.
 - Accès aux sites; disponibilité des équipes pour visites et entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation du plan d'action avec les parties prenantes.
 - Suivi régulier et reporting des actions de prévention.
 - Vérification de la conformité et mises à jour documentaires continues.
 - Coordination entre services et accompagnement à l'application.
 - Évaluation continue des risques et ajustements du plan.
 - Ateliers participatifs pour l'appropriation des recommandations.
 - Interventions combinant présentiel et travail à distance selon les besoins.
-